

# ECOLE PRIMAIRE DE DOSENHEIM-SUR-ZINSEL

## Compte-rendu du CONSEIL D'ECOLE du Mardi 3 novembre 2020

Salle des Fêtes, rue du stade.

Sous la présidence de M. Didier Carmaux, directeur d'école, étaient :

- Présents: M. Marchal, Adjoint au maire de Dossenheim sur Zinsel  
Mesdames Diemer, Herr-Gries, Hog, Leininger, Zimmer, parents d'élèves,  
Mesdames Daul, Kiffer, Welterlin et Menetrier enseignantes
- Absente excusée : Mme Zimmermann, Inspectrice de l'Education Nationale  
M. Ensminger, Maire de Dossenheim sur Zinsel  
Mme Mehl et Mestas Parents d'élèves  
Mme Ruhlmann, Enseignante

### **1. Accueil - Désignation d'un secrétaire**

Le Directeur d'école ouvre la séance à 19h40 et accueille les participants. Madame Daul se propose d'être le secrétaire de séance.

### **2. Résultats des élections des représentants des parents - Installation du Conseil d'Ecole**

Monsieur Carmaux énonce les résultats obtenus lors de l'élection des représentants des parents d'élèves du vendredi 11 octobre 2019 :

138 inscrits      66 votants      9 blancs/nuls      57 suffrages exprimés      Participation : 47.83%

L'unique liste de candidats ayant recueilli tous les suffrages exprimés, les quatre titulaires et trois suppléants ont été élus. Le conseil est installé dans ses fonctions pour l'année 2020/2021. Le directeur salue l'assemblée, les remercie de leur investissement pour le bon fonctionnement de l'école et installe officiellement le nouveau conseil.

### **3. Adoption de l'ordre du jour**

Le directeur présente l'ordre du jour. Il est adopté à l'unanimité.

### **4. Approbation du P.V. de la réunion du 30/06/2020**

Après relecture des points évoqués et en l'absence de commentaires particuliers, le procès-verbal de la réunion du 30 juin 2020 est approuvé à l'unanimité.

### **5. Rappel des attributions du Conseil d'Ecole**

Monsieur Carmaux rappelle les attributions et le fonctionnement du conseil d'école avec en appui les textes officiels issus du code de l'éducation (Eduscol : Informer et accompagner les professionnels de l'éducation)

### **6. Vote du règlement intérieur de l'école**

Le directeur présente le règlement intérieur de l'école primaire. Il demande sa modification afin de l'adapter aux protocoles sanitaires inhérents à la lutte contre la pandémie mis en place depuis le renforcement du protocole sanitaire. Son discutés particulièrement le brassage limité des classes à l'école et au périscolaire. Mme Welterlin propose qu'on rajoute le point concernant l'aération de chaque salle de classe.

Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité.

### **7. Présentation du projet d'école, des actions et du fonctionnement de l'école**

Le projet d'école est présenté à l'assemblée. Il comporte trois axes :

1. Enrichir et développer la maîtrise du langage écrit et oral
2. Développer les conditions pour apprendre et vivre ensemble
3. Politique culturelle, ouverture de l'école sur le monde et développement des parcours artistiques, culturels, sportifs et de santé

Ces trois axes ont été l'objet de mise en place d'indicateurs quantifiables identiques à l'année scolaire passée en raison des quatre mois de confinement. Différentes actions sont prévues pour atteindre les objectifs et sont décrites par le directeur. Les liaisons entre classes qui se suivent favorisent l'atteinte des objectifs de C2 et C3

**Avis de conseil d'école sur le projet 2019-2022 :** Un avis favorable est donné par le conseil d'école.

L'effectif des classes est rappelé aux parents. Mme Ruhlmann est aidée par trois adultes pour fonctionner avec ses 31 enfants. Les trois classes élémentaires ont chacune 23 élèves.

Un service civique a été recruté. Il s'agit de Morgane Weber. Elle apportera sa présence à toutes les entrées et sorties de l'école. Recrutée dans le cadre de l'Education pour tous, c'est une facilitatrice du fonctionnement de l'école.

La garderie du matin est très demandée cette année. Elodie Weber continue d'encadrer les enfants.

D. Carmaux précise qu'il est difficile de prévoir des actions en période de pandémie. Toutefois des projets internes à l'école peuvent être conduits. Toute sortie est en-dehors du cadre strict de l'école est interdite.

Toutefois des sorties sont prévues pour le printemps prochain comme le cinéma (Ecole et Cinéma), l'espace Rohan, l'école du dehors, une Rando Contée à Dossenheim.

L'école s'est également lancée depuis deux ans dans l'obtention du Label E3D. Les élèves vont développer un projet en classe sur la thématique du développement durable et accompagner la commune dans des plantations à proximité de l'école à l'automne et au printemps.

### **8. Résultats des évaluations CP et Ce1 du début d'année :**

Mme Welterlin présente les évaluations nationales. Les épreuves sont inchangées malgré le confinement. Les résultats sont bons dans l'ensemble. En CP c'est toujours les mêmes exercices qui posent problème, bien que ces difficultés ont été exposées à l'occasion des liaisons entre les classes. Ces mesures paraissent inadaptées et malgré nos remontées, elles ne changent pas. Cette année, l'item qui a posé des difficultés est la reconnaissance des lettres. Ces compétences habituellement travaillées au 2<sup>e</sup> semestre de grande section ont manqué aux CP de cette année. Au CE1, c'est la reconnaissance des nombres qui pose problème. Le temps de 2min est insuffisant. Les entretiens individuels avec les parents permettent de personnaliser les résultats.

Les CP-CE1 ont aussi participé à une évaluation à visée statistique sur l'utilisation des tablettes et appareils numériques en français et mathématique.

### **9. Finances : Présentation du bilan financier 2019-2020**

Les finances de l'école ont connu un exercice déficitaire en raison de la crise sanitaire qui a empêché certaines manifestations de se dérouler. Ainsi l'exercice 2019-2020 est déficitaire de 2434.06€. Le solde du compte courant se situe au 03 novembre 2020 à 2998.11€ et le compte livret à 10207.80 €.

### **10. Sécurité : Exercice incendie et PPMS**

D. Carmaux décrit les trois différents types d'exercices. Depuis la rentrée de septembre deux exercices ont eu lieu. Une évacuation incendie s'est déroulée sans difficultés le 21 septembre 2020 et un exercice d'attentat intrusion s'est déroulé le 06 octobre 2020. Ces exercices sont règlementaires et participent à l'acquisition de bons réflexes. Le directeur reprecise à l'assemblée que les mesures Vigipirate sont toujours en vigueur et ont été montées d'un niveau depuis une semaine.

Les portes sont fermées à clés et il faut utiliser le visiophone pour demander l'ouverture. L'école a demandé lors des notes de rentrée aux parents des enfants bénéficiant des séances orthophoniques sur le temps scolaire de venir à l'école ou quitter l'école au moment de la récréation.

### **11. Divers**

Mr Carmaux présente/rappelle les conditions de travail actuelles dans nos classes à double ou triple niveau composées d'élèves à niveaux très hétérogènes, les difficultés pour les enseignants d'aider au mieux chaque élève.

Il demande aux parents de réfléchir à l'idée de construire un R.P.I.

Les avantages et inconvénients sont discutés. Les parents semblent favorables à l'idée.

Mr Marchal annonce que le périscolaire a dorénavant une capacité d'accueil augmenté à 62 enfants. Les groupes classes sont séparés, il y a 2 services.

En remerciant encore les participants Monsieur Carmaux clôt la séance à 21h45.

La secrétaire de séance :  
H. Daul

Le directeur d'école :  
D. Carmaux